



Commission des Usagers

La Clinique Saint-Antoine met tout en oeuvre pour assurer la meilleure prise en charge possible. Toutefois, si vous n'êtes pas satisfait, nous vous invitons à vous adresser directement à votre psychiatre référent ou à la direction de l'établissement (courrier, téléphone, rendez-vous). Si cette première démarche ne vous apporte pas satisfaction, un registre est à votre disposition à l'accueil pour recueillir vos plaintes ou vos réclamations. Celles-ci sont transmises à la Commission des usagers.

La Commission des usagers a pour mission de veiller à ce que vos droits, en tant que patients, soient respectés et à vous aider dans vos démarches. De plus, elle recommande à l'établissement l'adoption de mesures afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches. Pour établir ces recommandations, la CDU s'appuie, en particulier, sur toutes les plaintes, réclamations, éloges, remarques ou propositions : c'est pourquoi, il est très important, que vous soyez satisfait ou non, de nous en faire part.

Pour en savoir plus sur la CDU et sur la façon dont votre plainte ou réclamation sera instruite, une fiche informative est à votre disposition à l'accueil.

Liste des membres

	Mme Bérengère DE CROZALS Directrice	Présidente - Représentante légale de l'établissement
Titulaire	Dr Amélia LEMOALLE Médecin psychiatre	Médiateur médical
Suppléant	Dr Jean-Pierre BONAZ Médecin psychiatre	Médiateur médical, Représentant de la CME
	Mme Joëlle ALSUGUREN Psychologue	Médiateur non médical
Titulaire	M. Jean-Olivier JOB Association UNAFAM	Représentant des usagers
Titulaire	Mme Claudie BANCEL IDE Coordinatrice Gestionnaire des Risques associés aux soins	Représentants du personnel soignant
Suppléant	Mme Etienne ROSSO IDE Coordinatrice Référénte douleur	